

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023

Nombre de
conseillers
En exercice :
27

Présents :
24

Votants :
25

Date de
convocation :
15/09/2023
Date
d'affichage :
15/09/2023

Numéro :
48/2023

Le 25 septembre 2023, à 18h00 heures, le Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Élisabeth CLAVERIE, Maire.

Présents : Elisabeth CLAVERIE – Bernard DELBRUEL – Marie LACAN - Gérard TOUREL – Daniel DERRAC – Nelly FACCA – Xavier PETIT – Huguette DELPY-SOUTADÉ – Michel ALBENGE - Thierry MONTBROUSSOUS – Bruno BARDÉS – Françoise CHINCHOLLE – Franck GARRIC – Marie-Pierre CAMBON – Philippe FOULCHÉ – Ghislain PELLIEUX – Éric ALBERT – Stéphanie RAYMOND - Sylvie CLERGUE – Nathalie JALBY – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Maxime FONTANILLE - Bénédicte CATHALAU – Kadour SAMET

Absent excusé représenté : Guy INTRAN (S. CLERGUE)

Absents non excusés non représentés : Francis SALABERT – David POUTRAIN

Secrétaire de séance : Marie LACAN

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA REGION ACADEMIQUE OCCITANIE
POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT-ECOLE)
ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

Madame le Maire de Lescure d'Albigeois explique que les collectivités locales sont partenaires de la Région Académique Occitanie dans le cadre de la mise en place d'un ENT (Environnement Numérique de Travail) 1^{er} degré dont l'objectif est le développement des usages du numérique éducatif et de l'espace numérique de travail ENT-Ecole.

Par le projet ENT-Ecole, les académies de Toulouse et Montpellier s'engagent sur le déploiement généralisé d'un ENT pour le premier degré. Elles proposent, sur la base d'une solution applicative commune, un accompagnement une assistance et de la formation aux enseignants.

Pour ce faire, les collectivités et la Région Académique Occitanie coopèrent et mutualisent leurs moyens via la conclusion d'une convention dont les caractéristiques principales sont :

- Objet de la convention : définir les rôles et engagements des parties relatifs à la promotion, l'accompagnement, la formation et l'assistance pour la mise en œuvre de l'ENT-Ecole, la fourniture des données à caractère personnel nécessaires ainsi qu'un cadre de gouvernance et de pilotage
- Engagements de la région académique : la formation aux usages du numérique et l'accompagnement à la conduite du changement des enseignants et directeurs des écoles publiques sont pros en charge par l'Education nationale au niveau des volets départementaux des plans de formation, des animations pédagogiques et de l'accompagnement de projet assuré par les référents numériques départementaux et de circonscription. La région académique s'engage à assurer l'assistance aux enseignants. La région académique fournira aux personnels des collectivités qui en feront la demande, des profils spécifiques permettant la publication d'informations sur des pages et dans des espaces personnalisables, dédiés à la communication de la collectivité. La région académique assure la responsabilité de traitement des données à caractère personnel pour les écoles publiques
- Engagements de la collectivité : elle assure l'équipement et la maintenance informatique ainsi que les accès internet nécessaires à l'utilisation de l'ENT-Ecole. Le type de connexion et le service de fourniture d'accès doivent être suffisants pour l'usage qui sera fait et dimensionné en fonction du nombre d'élèves amenés à se connecter simultanément

- Participation financière : 45 € TTC par école et par an soit 90 € d'Albigeois pour l'année scolaire 2023-2024
- Durée de la convention : à compter de sa date de signature et jusqu'au 5 septembre 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu, le code général des collectivités territoriales,

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE :

- **D'APPROUVER** le projet de convention à conclure avec la Région Académique Occitanie pour la mise à disposition d'un ENT-Ecole
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer la convention en question.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,
Élisabeth CLAVERIE

